
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 04 avril 2022

Contact presse :

06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Vaccination Covid-19 : Evolution de l'offre vaccinale à Mayotte

A la date du 1^{er} Avril à Mayotte, 144 763 personnes éligibles disposent d'un schéma vaccinal complet (soit 76.8 % des personnes de plus de 5 ans). L'ensemble du dispositif de vaccination mis en place a permis de procéder à plus de 338 193 injections sur le territoire, que ce soit en centre de vaccination ou par les professionnels de santé libéraux. Aujourd'hui, seule 41,4% de la population éligible (schéma antérieur complet depuis plus de 3 mois) a reçu une dose de rappel. Ce taux n'est pas assez important pour assurer une couverture vaccinale efficace.

Compte tenu du rythme de vaccination sur le territoire depuis quelques semaines (709 injections la semaine dernière, contre 6 315 la première semaine de janvier), l'Agence Régionale de Santé de Mayotte a décidé d'adapter l'offre vaccinale afin de cibler les publics les plus à risque et les territoires les plus isolés en complémentarité de l'offre de la vaccination du CHM et des professionnels libéraux - médecins, pharmaciens, infirmiers – qui sont toujours mobilisés pour la poursuite de la vaccination.

Nouvelles modalités de vaccination

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a débuté le 25 janvier 2021 à Mayotte. Après plus d'un an de vaccination, l'Agence Régionale de Santé de Mayotte remercie tous les élus, partenaires et professionnels de santé qui ont contribué depuis janvier 2021 à l'armement et à la bonne mise en place des centres de vaccination dédiés du territoire.

A ce stade de la campagne vaccinale, dans un contexte de recul de la circulation virale à Mayotte et compte tenu de la baisse du taux de fréquentation des centres de vaccination depuis plusieurs semaines, l'Agence Régionale de Santé en accord avec les directives ministérielles, procède à la fermeture progressive de ces derniers avec le maintien du centre de vaccination de Mamoudzou et son équipe de vaccination mobile qui continuera de sillonner le territoire pour proposer une vaccination au plus près de la population.

Ainsi, la vaccination se poursuit avec de nombreuses possibilités offertes par les centres de référence du CHM et les professionnels libéraux (les médecins généralistes, les pharmaciens, les infirmiers libéraux, les kinésithérapeutes...)

La réactivation du dispositif de vaccination restera possible si besoin, en fonction de l'évolution de la maladie, des recommandations nationales, ou d'une nouvelle demande accrue d'accès rapide à la vaccination.

[La carte des centres de vaccination](#) est mise à jour chaque semaine sur le site de l'ARS de Mayotte.

La vaccination continue

Grâce à la vaccination d'une partie de la population, Mayotte a pu traverser les dernières vagues Omicron mais surtout Delta sans impact majeur sur la santé collective, sur le système hospitalier ni sur l'organisation de la société de notre île. En effet, contrairement à la vague Beta, ces derniers variants ont pu être canalisés grâce à la présence d'anticorps chez les vaccinés et au respect des procédures de dépistage et d'isolement. Il est donc nécessaire de continuer à vacciner afin que chacun puisse avoir un système immunitaire renforcé et ainsi ne pas connaître une nouvelle vague épidémique délétère sur un plan individuel mais aussi sociétal.

La vaccination réduit la circulation du virus et le risque de développer des formes graves de la maladie et tout particulièrement pour les personnes les plus fragiles. Néanmoins, l'immunité qu'apporte le vaccin diminue dans les mois qui suivent l'injection. L'ARS rappelle la nécessité pour toutes et tous les mahorais de mener les schémas vaccinaux complets avec la dose de rappel (3^{ème} dose). Celle-ci renforce l'immunité, elle est indispensable. De plus, depuis le 14 mars 2022, les personnes âgées de 80 ans sont éligibles à un deuxième rappel vaccinal (ou 4^{ème} dose), à partir de 3 mois après l'injection du premier rappel, conformément à l'avis du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale. Il s'agit d'apporter une protection supplémentaire face au virus pour ces personnes à risque de forme grave de Covid-19.